

Plan SOLWATT : explication concernant la réduction d'impôt.

Pour comprendre les explications suivantes, il faut regarder le document Excel ci-joint. Voici 2 cas types :

- 1) une personne avec des revenus moyens (1 enfant, 1 femme qui ne travaille pas) ;
- 2) une personne avec des revenus élevés (1 enfant, 1 femme qui ne travaille pas).

On compare leur avantage fiscal : dans le cas « 1 » il bénéficie de la réduction d'impôt pour les investissements Energie en 2006 et en 2007.

Colonne C : en 2006, la personne au revenu moyen doit payer 2025 € d'impôt t + 172 € de taxe communale, mais il a déjà payé 4554 € de précompte professionnel (PP). L'état doit donc lui rembourser 2529 €.

Colonne D : 2006, si cette même personne avait réalisé un investissement photovoltaïque, il aurait droit à maximum 1280 € de réduction d'impôt. Elle doit donc payer 745 € d'impôt et 63 € de taxe communale (la taxe communale étant calculée sur base de l'impôt fédéral, la réduction d'impôt a donc un impact supplémentaire sur la réduction de la taxe communale). Etant donné qu'il a payé 4554 € de PP, l'état lui rembourse 3746 €. Son avantage réel est donc de 1389 €.

Colonne E : en 2007, une personne avec des revenus élevés, devrait payer 6742 € d'impôt + 573 € de taxe communale.

Colonne F : si cette même personne investit en 2007 dans du photovoltaïque, il peut bénéficier de la réduction d'impôt de 3380 € qui se traduit finalement pas un avantage réel de 3667 €.

Colonne H : si en 2007, la personne au revenus moyen investit dans le photovoltaïque, il ne pourra bénéficier de l'entièreté de la réduction d'impôts car cette personne ne paierait normalement que 2025 € d'impôt. Sa réduction est donc de maximum 2025 € et pas de 3380 € car on ne peut pas avoir un impôt négatif. Cela n'empêche que cette personne retouchera de l'argent car il avait payé trop de PP. Son avantage total est donc de 2197 €.

Voilà ce qu'il faut comprendre de la réduction d'impôts. Elle bénéficie donc aux personnes qui paieraient suffisamment d'impôt. Il ne faut pas confondre le fait de payer des impôts et de devoir payer le solde de ses impôts ou le fait de se voir rembourser une partie du précompte professionnel.

Pour des questions de style, il est intéressant d'utiliser le calculateur d'impôt de l'état fédéral :

<http://ccff02.minfin.fgov.be/taxcalc/app/anonymous/public/calcbbox/home.do>;

		revenu moyen		revenus élevés		revenu moyen	
		2006		2007		2007	
	commentaire	sans PV	avec PV	sans PV	avec PV	sans PV	avec PV
Revenus	traitements + salaires - frais professionnels	15.000 €	15.000 €	30.000 €	30.000 €	15.000 €	15.000 €
Impôt de base	calculé sur base des revenus et des quotités exemptées	4.717 €	4.717 €	9.434 €	9.434 €	4.717 €	4.717 €
réductions d'impôts							
sur les quotités exemptées	calcul compliqué	2.692 €	2.692 €	2.692 €	2.692 €	2.692 €	2.692 €
Dépenses économisées énergies	pour installation photovoltaïque (max 1280 € en 2006 et 3380 € en 2007)		1.280 €		3.380 €		2.025 €
Impôt Etat (ne peut être négatif)	= impôt de base - réductions d'impôt	2.025 €	745 €	6.742 €	3.362 €	2.025 €	- €
Taxe communale (par exemple 8,5%)	= impôt Etat * taxe communale	172 €	63 €	573 €	286 €	172 €	- €
Précompte professionnel	= acompte déjà payé sur son impôt	4.554 €	4.554 €	4.554 €	4.554 €	4.554 €	4.554 €
Solde impôt (à rembourser si négatif, à payer si positif)	= impôt état + taxe communale - acompte	- 2.529 €	- 3.746 €	2.188 €	- 906 €	- 2.529 €	- 4.554 €
avantage réel pour l'installation de panneaux photovoltaïques			1.389 €		3.667 €		2.197 €

Source : EF4